

PLATEFORME MOBILITE DE LA SARTHE

Bilan de Compétences Mobilité permettant de déterminer :

- La viabilité d'une action d'accompagnement vers plus de mobilité,
- Le parcours mobilité à établir en accord avec la personne et en cohérence avec son parcours socio professionnel

Accompagnement de 6 mois maximum

Proposition d'un
bouquet de services

Ateliers mobilité

Module «Se déplacer en transport collectif » :

Présentation des dispositifs existants sur tout le territoire

Module « Savoir se repérer » : Savoir utiliser un plan de ville ou de quartier, identifier les repères urbains, préparation de trajet, mise en pratique

Module «Budget des déplacements individuels » : Présentation des modes de transports individuels,. Identification des coûts, présentation des aides, présentation des micro-crédits

Module « Déplacement et espace public » : règles de circulation et citoyenneté

Module « Financement du permis de conduire B » : Coûts, dispositifs de financements mobilisables

Module «Confiance dans sa mobilité » lever les peurs dans les transports, se faire confiance

Modules « conduite de vélos électriques » et « Conduite de Voitures hybrides »

Formation à la conduite

Formation théorique et technique deux roues (vélo, scooter) avec mise en situation concrète sur une piste fermée pour favoriser l'apprentissage.

Possibilité de **passer le permis AM 2 roues** au tarif de 25€ (Obligatoire pour les personnes nées après 01/01/1988)

Permis B (Pour les bénéficiaires RSA) :

Formation au code et la pratique au permis de conduire auto au sein d'une auto-école Sociale TARMAC (*Participation du bénéficiaire de 430 €*) et sous critères d'éligibilité)

Accompagnement à la Réparation et/ou Achat d'un véhicule/ ou au passage du permis

Orientation vers les garages partenaires (notamment Renault Mobiliz) et organismes de micro-crédits.

Accompagnement vers l'inscription en auto-école classique et aux démarches administratives. Aide à la recherche de financements au Permis.

Location de véhicules

Sur présentation du contrat de travail, de convention de formation, convention de stage en entreprise ou de promesse d'embauche

Vélos urbains : trajets intra-urbains de moins de 5 km au tarif de 1€/jour de location et 50€ de caution

Vélos à assistance électrique : tarif de 1,50 € et 200€ de caution

Cyclomoteurs : dans un rayon de 20 km autour du lieu d'habitation au tarif de 1€/jour de location et 110€ de caution

Scooters : dans un rayon de 20 km autour du lieu d'habitation au tarif de 1.5€/jour et 200€ de caution

Voitures : pour des déplacements plus longs, dans un rayon de 25 à 50 km autour du lieu d'habitation au tarif de 4€/jour de location et 400€ de caution

Durée Maximum de location est de 3 mois

Possibilité de prêt de casque et gants

Paielement à la quinzaine d'avance avec un RDV de suivi tous les 15 jours

Caution en chèque non encaissée ou en liquide

Publics :

- Allocataires du RSA : 400 places

- Stagiaires de la formation professionnelle : 180 places - *L'ensemble des parcours de formation relevant des programmes « RÉGION FORMATION » sont concernés (PRÉPA Rebond, PRÉPA Avenir, PRÉPA Clés, ACCÈS Emploi (POE et AFPR), ACCÈS Entrepreneur, ACCÈS Évolution, VISA Métiers, VISA Métiers+, VISA Social, VISA Sanitaire).*

- Demandeurs d'emploi issus des QPV de Le Mans Métropole : 30 places

Financement : Action financée par le Conseil Départemental de la Sarthe et le Fonds Social Européen, le Conseil Régional des Pays de la Loire, La Politique de la Ville et le Mans Métropole

Lieux d'intervention : Le Mans et sur le département (La Ferté Bernard, Mamers, Fresnay Sur Sarthe, Conlie, Sablé sur Sarthe, La Flèche, Château Du Loir)

Nos coordonnées :

ASSOCIATION CARBUR'PERA

366 avenue Georges Durand

72100 Le Mans

Tel : 02 43 72 85 71

Mail : carburpera@gmail.com

Site Internet : www.carburpera.asso.st